

L'UPR lance un grand appel à adhésions et à dons afin de financer ses campagnes pour les élections présidentielle et législatives

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2017

APPEL À DONS



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2017

APPEL À DONS



La progression de l'UPR se confirme et s'accroît inexorablement. Car les Français qui nous connaissent constatent que nos analyses, comme toujours, sont validées par les faits.

Le « Brexit » a démontré qu'une **sortie de l'Union européenne est possible**, qu'elle doit s'opérer par l'invocation de l'article 50 du TUE, et enfin que **cela n'a rien de catastrophique ni de déraisonnable. Bien au contraire : tous les indicateurs économiques se sont améliorés au Royaume-Uni** (croissance, consommation des

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
ménages, emploi, investissements étrangers, etc.) **depuis que les Britanniques ont voté en faveur du Brexit.**

Mais la plus forte progression en terme d'adhésions à l' UPR a eu lieu, paradoxalement, suite à l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique.

Le monde entier en général, et les Français en particulier, ont soudain réalisé que, malgré des sondages malhonnêtes destinés à manipuler l'électorat, et malgré la propagande éhontée des médias de masse, les citoyens ont aujourd'hui la possibilité de s'informer indépendamment grâce à Internet et aux réseaux sociaux : **l'oligarchie est dépassée par les événements et tout redevient possible.**

Cela renforce chacun d'entre nous dans l'idée que, malgré la censure totale qui nous est opposée par les grands médias audiovisuels français, **les prochaines échéances électorales peuvent être l'occasion, pour François Asselineau et pour notre mouvement, d'obtenir des résultats spectaculaires.**

C'est pour tout cela que, gagnés par un vent nouveau de confiance, d'espoir et d'enthousiasme, **les Français adhèrent en masse à l'UPR** : nous avons compté **1 002 adhésions pour le seul mois de novembre 2016**, ce qui représente une moyenne de plus de 30 adhésions par jour.

Nous adressons un immense merci à tous ceux qui nous font confiance et qui se mobilisent pour sauver la France du désastre.

Si les prochaines échéances électorales représentent ainsi une occasion formidable de redresser le cours de l'Histoire de France, il s'agit aussi d'un immense défi.

Alors que **notre recherche de parrainages avance de façon satisfaisante**, nous sommes confiants en l'idée de participer à l'élection présidentielle (mars et avril 2017), puis de présenter des candidats aux élections législatives (juin 2017) dans les meilleures conditions.

Mais nous aurons besoin de moyens financiers conséquents – bien que faibles au regard de ce que d'autres candidats dépenseront – pour préparer de façon convenable ces campagnes électorales.

Nous rappelons que financièrement, nous dépendons aujourd'hui entièrement du peuple français. Sans accès au financement public jusqu'à ce jour et sans sources occultes de financement, l'UPR est un parti intransigeant sur l'honnêteté et l'indépendance financières. Nous sommes notamment fiers d'être le seul parti politique français à ne pas être endetté : pas le moindre centime de vos dons ne sera consacré à servir des intérêts aux banques.

Confiants en chacun d'entre vous et en votre sens des responsabilités, nous appelons les Français, adhérents ou sympathisants, à nous soutenir financièrement afin de bouleverser l'ordre politique national.

L'élection présidentielle

Selon les comptes de campagne publiés au Journal officiel de la République française au 31 juillet 2012, François Hollande et Nicolas Sarkozy ont respectivement dépensé - officiellement - 21,8 et 21,3 millions d'euros lors de l'élection présidentielle de 2012. Et cela sans compter les dépassements illégaux liés à l'affaire Bygmalion qui ont quasiment doublé, de façon illégale, le financement de la campagne de Nicolas Sarkozy.

Pour notre part, **nous n'avons prévu de dépenses qu'à hauteur de 800 000 euros pour l'élection présidentielle, soit le montant que nous estimons comme strictement minimal.** Ce budget correspond au minimum légalement remboursé par l'État à l'issue de l'élection présidentielle.

À ce jour, nous nous sommes engagés pour 200 000 euros de dépenses de campagne. Et cela ne tient pas compte de la rémunération des permanents de l'équipe de campagne.

Les élections législatives

Les élections législatives se tiendront au mois de juin 2017, dans la foulée de l'élection présidentielle.

Nous attirons l'attention de nos adhérents et sympathisants sur le fait que ces élections législatives devraient nous ouvrir droit à un financement public significatif.

La loi sur le financement public des partis politiques prévoit qu'un parti doit obtenir au moins 1,0% des suffrages exprimés dans au moins 50 circonscriptions législatives pour obtenir de plein droit un tel financement public.

Le financement public consiste à ce que l'État verse au parti bénéficiaire environ 1,40 € par voix obtenue sur l'ensemble des élections législatives, y compris dans les circonscriptions où il n'atteint pas les 1,0%. Et cela pendant 5 ans.

Réalisant un score égal à celui des élections régionales de décembre 2015, le montant du financement public au bénéfice de l'UPR s'élèverait à 250 000 euros par an environ et ce pendant 5 années.

Compte tenu de l'importante progression électorale que nous connaissons systématiquement à chaque élection, et que la campagne présidentielle (si François Asselineau peut y participer) nous permettra de bénéficier d'une couverture médiatique comme nous aurions dû y avoir droit depuis longtemps, le montant du financement public dont nous devrions bénéficier devrait dépasser très largement cette estimation.

C'est d'un changement de dimension décisif qu'il s'agit.

Dans la perspective de ces élections législatives, nous prévoyons un budget de 1 million d'euros pour soutenir les candidats et candidates que l'UPR présentera dans les 577 circonscriptions législatives.

Cela représente le budget nécessaire à la conception et à l'impression de l'ensemble des tracts et affiches électorales et des professions de foi au bénéfice de chacun des candidats investis par l'UPR.

Cette somme peut paraître conséquente. Pourtant, elle ne représente que 1 700 euros environ pour chaque candidat et candidate que nous présenterons. Comme pour la présidentielle, c'est une somme dérisoire si on la compare à celle que dépenseront les partis du système totalement subventionnés par nos impôts.

C'est avec cette somme que les candidats et candidates devront réaliser le tour de force de financer l'ensemble des tracts, affiches, professions de foies et réunions de campagne sur leur circonscription, autant dire, le strict service minimum.

Budget total pour les élections présidentielle et législatives

Ainsi, dans la perspective de ces deux échéances électorales cruciales, **le montant total du budget minimal que nous nous sommes fixé est donc de 1,8 millions d'euros.**

Il est absolument nécessaire de vous mobiliser en masse pour nous permettre de relever ce défi historique.

Bien entendu, si cet appel de fonds rencontre un écho supérieur à nos espérances, et si nous pouvons recueillir par exemple 2 ou 2,5 millions d'euros, nous ne pourrions que donner bien plus d'ampleur encore à nos campagnes électorales.

Adhérez, faites un don à l'UPR !

Depuis des années, nous nous sommes montrés soucieux de la bonne gestion de nos moyens financiers.

Nous sommes le seul parti politique français d'envergure à ne pas avoir le moindre euro de dette. Nous avons toujours réussi à financer nos campagnes uniquement grâce à vos dons et cotisations.

Si nous réussissons ce tour de force, c'est d'abord parce que nous suscitons l'espoir et la confiance chez les Français, et que les dons et les adhésions affluent en conséquence. Mais c'est aussi parce que nous avons toujours géré nos moyens financiers – somme toute très modestes – de façon extrêmement précautionneuse.

En soutenant l'UPR, vous avez l'assurance que vos efforts serviront entièrement notre combat pour l'indépendance, la souveraineté de la France et le rétablissement de la démocratie. Votre argent n'a et ne sera jamais dilapidé dans des dépenses dispendieuses.

Si l'on divise cette somme de 1,8 M d'euros par le nombre de mentions « j'aime » sur notre page Facebook, **le montant moyen du don nécessaire pour atteindre cet objectif s'élèverait à 30 euros** environ par personne.

Il faut absolument que chacun se mobilise à la hauteur de ses propres moyens financiers.

Cet objectif est tout à fait accessible.

Chacun d'entre vous peut adhérer, verser sa cotisation annuelle ou faire un don complémentaire à l'UPR. Le montant maximal s'élève à 7 500 euros par personne et par an (15 000 euros pour un couple).

Vous pouvez nous faire parvenir un chèque à l'ordre de l' « AF UPR » à l'adresse suivante :

AF UPR
15 rue Erard
75012 Paris

Ou adhérer (<https://www.upr.fr/adhesion-en-ligne>),

Ou faire un don en ligne (<https://www.upr.fr/faire-un-don>).

Ai-je droit à une réduction fiscale ?

Oui.

Cette réduction fiscale est très importante puisqu'elle s'élève à 66 % du montant de la cotisation ou du don versé à l'UPR, dans la double limite – peu contraignante – de 20 % du revenu imposable et de 15 000 € par an et par foyer fiscal.

Seules **les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu** peuvent **déduire les 2/3 du montant de leurs dons ou cotisations à l'UPR** de leur impôt sur le revenu dû l'année suivante.

La seule restriction à ce système très avantageux pour les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu est que les dons ou cotisations en espèces, donc effectués par mandat cash, ne bénéficient pas de cette réduction d'impôt sur le revenu.

Par exemple :

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

- Si je suis imposable sur le revenu à hauteur de 1 200 euros par an :

Si je fais un versement de 60 € à l'UPR, je pourrai déduire les **2/3 de cette somme** (soit 40 €) de mon impôt sur le revenu dû l'an prochain. En définitive, mon don (ou ma cotisation adhérent) aura rapporté 60 € à l'UPR mais ne m'aura réellement coûté que 20 €.

- Si je suis imposable sur le revenu à hauteur de 6 000 euros par an :

Soutenir l'UPR à hauteur de 300 euros ne me coûtera que 100 euros.

- Si je suis imposable sur le revenu à hauteur de 18 000 euros par an :

Pour une cotisation ou un don exceptionnels de 3 000 euros, il ne m'en coûtera que 1 000 euros.

ATTENTION : vous ne disposez plus que de quelques jours pour pouvoir bénéficier des déductions fiscales sur l'exercice de l'année 2016. En effet, tout don effectué après le 31 décembre 2016 à minuit sera comptabilisé au titre de votre déclaration pour l'exercice de l'année 2017.

Conclusion

Alors que l'UPR se développe avec une formidable rapidité, que notre mouvement gagne chaque jour en notoriété et en influence, inquiétant les partis politiques installés et sous l'œil attentif de l'oligarchie, **nous comptons sur les Français** pour être à la hauteur de ce défi : il s'agit de permettre au seul mouvement politique français à la hauteur des enjeux historiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui de se présenter dans de bonnes conditions aux différentes échéances électorales à venir.

Les élections présidentielle et législatives à venir d'ici quelques mois devraient permettre à notre mouvement de libération nationale d'atteindre un seuil critique au-delà duquel il ne sera plus possible, pour les grands médias nationaux notamment, de nous « boycotter ». C'est grâce à ce nouvel effort de votre part que ce renversement historique que nous opérons va se réaliser.

Il est inutile de vous rappeler l'urgence de la situation : les démantèlements de nos services publics, de notre modèle social, de notre patrimoine public, et de notre unité nationale elle-même, menacent la France d'anéantissement.

L'accès au financement public et le gigantesque gain de notoriété dont bénéficiera l'UPR nous ouvriront de formidables perspectives pour la poursuite de nos objectifs : **réaliser l'union du peuple pour rétablir la démocratie, la France dans sa grandeur, et les Français dans leur dignité.**

Nous allons mettre en ligne très rapidement – sur notre site internet et sur notre page Facebook – un « compteur » du montant recueilli, comprenant les nouvelles adhésions, les cotisations et les dons reçus par l'UPR. Cela permettra à chacun de voir à quel rythme nous avançons dans la collecte de la somme nécessaire.